

Paris, le 30 septembre 2021

A l'occasion des deux ans de la sortie du PER, l'AFG célèbre son succès !

L'AFG se réjouit du succès du PER deux ans après son lancement le 1^{er} octobre 2019.

Proposer une nouvelle **solution d'investissement** dédiée, plus flexible et plus attractive, tel était l'objectif fixé par la loi PACTE pour libérer l'épargne retraite. Le PER prévoit notamment une liberté de choix de sortie entre rente et capital à la retraite et la transférabilité entre produits et prestataires.

Comme en témoignent les chiffres communiqués par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, cet objectif est atteint pour plus de **3,7 millions d'épargnants** qui ont investi dans un Plan d'Epargne Retraite.

Au total ce sont près de **45 milliards d'euros** que les épargnants ont versés dans ces nouveaux PER pour préparer leur retraite.

Dans le cadre de leur entreprise, plus de 1,4 millions de salariés ont épargné dans des **PER Collectifs proposés aujourd'hui par 107.000 entreprises** pour y placer leur participation ou leur intéressement et réaliser des versements volontaires (déductibles ou non). Au total, les sommes épargnées dans les PER Collectifs représentent près de 13 milliards d'euros d'encours.

A titre individuel, les Français ont aussi profité de la flexibilité du PER pour y transférer leurs anciens PERP ou contrats Madelin et y faire de nouveaux versements.

Grâce à la gestion pilotée en fonction de l'âge de l'épargnant, le PER contribue à orienter les placements des Français vers des investissements plus longs, notamment les actions, et plus rentables sur la durée. Le PER finance les fonds propres des entreprises et contribue à l'innovation et à la croissance, répondant ainsi pleinement aux objectifs fixés par la loi PACTE.

Deux ans après son lancement, le PER confirme donc son succès. L'AFG prévoit une accélération de son développement grâce à la poursuite de la transformation des anciens dispositifs, à l'amplification des nouveaux versements et à l'arrivée de nouvelles offres compétitives pour les clients avec l'émergence d'une offre de **PER individuel en comptes et de nouveaux services offerts aux épargnants.**